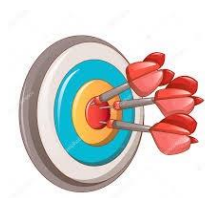


FICHE TECHNIQUE

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DES DÉPENSES AFFECTÉES À UN PROJET

Rappel : les dépenses éligibles sont :



- **nécessaires** pour la mise en œuvre du projet (en particulier : audits, assurances, évaluations, traductions, etc...)
- **prévues** dans le (budget du) contrat
- **effectivement** encourues par le Bénéficiaire pendant la période du projet
- **enregistrées** dans la comptabilité
- **identifiables** et **contrôlables**
- **attestées** par des pièces justificatives

ELEMENTS DE JUSTIFICATION

Toutes dépenses :



- La **pièce justificative (facture ou fiche perdiem/indemnité*)** doit être comptabilisée (et NON les engagements de dépenses comme le pro-forma, la demande des biens et service,)
- Au-dessus d'un montant de 100.000 CFA, consultation obligatoire de 3 fournisseurs ou appel d'offres.
- Une écriture comptable par pièce justificative (ne pas regrouper les pièces – ne pas enregistrer les détails d'une facture)
- Les dépenses répertoriées dans le rapport financier doivent pouvoir être « tracées » dans la comptabilité
- Voir fiche 'flowchart dépenses' : demande de bien et service – demande de paiement – facture – (bordereau de livraison) – bon de décaissement/copie chèque

Information obligatoire sur les factures :



nom et adresse du fournisseur :

date :

nom du bénéficiaire (l'organisation) :

quantités des items facturés (par item)

désignation :

montant unitaire (PU – prix unique) :

montant total (Prix total) :

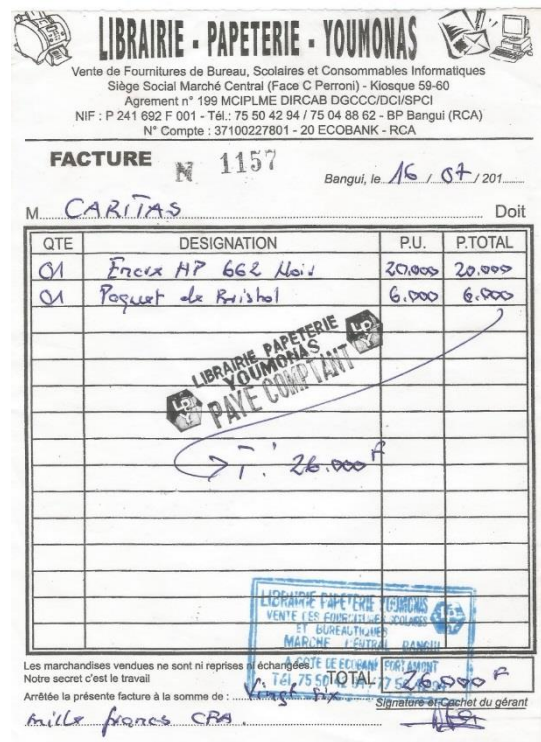
cachet 'payé comptant' :

cachet du fournisseur :

[TVA (Taxe sur la valeur ajoutée)] :

Montant TTC (toute taxe comprise) :

signature :



LIBRAIRIE - PAPETERIE - YOUNONAS
 Vente de Fournitures de Bureau, Scolaires et Consommables Informatiques
 Siège Social Marché Central (Face C Perroni) - Kiosque 59-60
 Agreement n° 199 MCIPLME DIRCAB DGCCC/DCI/SPCI
 NIF : P 241 692 F 001 - Tél.: 75 50 42 94 / 75 04 88 62 - BP Bangui (RCA)
 N° Compte : 37100227801 - 20 ECOBANK - RCA

FACTURE N 1157
 Bangui, le 16 / 07 / 2011

M. **CARITAS** Doit

| QTE | DESIGNATION | P.U. | P.TOTAL |
|-----|-------------------|--------|---------|
| 01 | Encre HP 662 Noir | 20.000 | 20.000 |
| 01 | Poquet de Ruishol | 6.000 | 6.000 |

LIBRAIRIE PAPETERIE YOUNONAS
PAYÉ COMPTANT
 26.000 F

Les marchandises vendues ne sont ni reprises ni échangées
 Notre secret c'est le travail
 Arrêtée la présente facture à la somme de : **26.000 F**
 mille francs CFA. Signature et Cachet du gérant



Achat de matériaux ou autres produits physiques :

- Consultation de 3 fournisseurs ou appel d'offres (au-dessus d'un montant de 100.000 CFA)
- Bon de commande* de l'organisation
- Bon de livraison* du fournisseur, portant la signature de celui qui a contrôlé la réception (ou bon de réception signé par le chauffeur du livreur à défaut de bon de livraison)
- Facture*, avec la signature de celui qui l'a validée (en principe le coordinateur du projet)



Plus les montants d'achat sont élevés, plus la démarche ci-dessus explicitée doit être scrupuleusement suivies (en particulier pour les matériaux de construction)

Salaires :

- Le contrat de travailⁱ, signé par le salarié et la personne autorisée par l'organisation
- Les avenants en cas de changement de salaire ou de fonction
- Le bulletin de salaire
- L'émargement du salarié si paiement en espèces (ce qui n'est pas souhaitable !)

Per diem :

- L'ordre de mission
- La fiche 'perdiem' émargée (nom et prénom, contacts, montant par jour, nombre des jours, montant total, émargement – date, signature responsable)

Indemnité :

- La fiche 'indemnité émargée (nom et prénom, contacts, activité, montant, émargement – date, signature responsable)

Frais de transport :

Voiture – moto :

- Le Carnet du bord* du véhicule
- La facture du pétrolier.

Avion :

- La facture
- Le billet
- L'ordre de mission*
- La carte d'embarquement, avec le cachet de l'aéroport pour les vols UNHAS

Prestations de service/ honoraires (formation, assistance informatique, etc...)

- « Cahier des charges » sur la prestation demandée
- Consultation de 3 fournisseurs
- Contrat de prestation de services
- Identité des consultants
- Preuve que la prestation a été rendue (ex : compte rendu du formateur, liste émargée des participants à la formation)
- Facture au nom de l'organisme ou du consultant signataire du contrat.

ⁱ Un contrat de travail comprend la définition de fonction, le salaire, les congés payés, ainsi que les avantages qui sont accordés au salarié, comme l'indemnité d'hébergement, de santé, etc.